

Modalités de résidence



Résidence 2016

La Maison des écritures implantée à Neuvy-le-Roi depuis 1997, au nord de Tours, au centre d'un canton rural d'environ 6500 habitants, a bâti son projet autour de deux objectifs : le développement d'une dynamique littéraire en milieu rural et le rayonnement de cette activité en partenariat avec des structures départementales et régionales. Elle agit pour le développement de l'écrit et du livre en proposant des ateliers d'écriture, des rencontres littéraires et musicales, des interventions en milieu scolaire, des partenariats culturels locaux régionaux et nationaux.

A Neuvy-le-Roi l'auteur trouvera un lieu de résidence calme, propice à la concentration et au travail de création.

La Maison des écritures se trouve non loin du logement du résident. Ses membres, ainsi que les habitants du village réservent toujours un accueil chaleureux et bienveillant au résident. L'auteur est ainsi intégré à la vie du village, s'il le souhaite.

Localisation

La résidence de **la Maison des écritures** se déroule à Neuvy-le-Roi (37), village d'environ 1200 habitants, situé à 30km au Nord de Tours. La résidence se déroulant en milieu rural, il est vivement conseillé que le (la) résident(e) dispose d'un moyen de transport personnel pour assurer ses déplacements.

Neuwy-le-Roi dispose d'une desserte journalière par car pour Tours. Paris se trouve à 1 heure de Tours par TGV.

Un appartement est mis à disposition du résident. Cet appartement, neuf et lumineux, est situé au centre du village dans une partie de l'ancien presbytère. Il est constitué d'une pièce à vivre avec cuisine équipée au rez-de-chaussée, d'une chambre et d'une salle d'eau avec toilettes à l'étage.

Durée de la résidence :

La Maison des écritures organise cette année une résidence de trois mois. Soit de début septembre à fin novembre. L'auteur accueilli en résidence doit s'engager à être présent sur son lieu de résidence au moins 4 jours par semaine, sauf accord spécifique avec la Maison des écritures par le biais de son représentant.

Critères d'éligibilité et financement

La résidence 2016 est ouverte aux auteurs français et étrangers francophones, de romans, de nouvelles, de récit, de poésie, d'essai. Ils doivent être extérieurs à la Région Centre et avoir publié au moins deux livres à compte d'éditeur, dont le dernier datant de moins de cinq ans à la date de la demande. L'auteur doit poursuivre un projet d'écriture et proposer un projet d'animation littéraire. L'auteur résident est désigné après étude des candidatures par le Comité de Lecture puis validation par le Conseil d'Administration de **la Maison des écritures**.

La préférence sera donnée à un auteur éligible aux aides du CNL (Centre National du Livre). Pour cela l'auteur doit impérativement vérifier dès le dépôt de sa candidature son éligibilité auprès du bureau des auteurs.

Renseignements sur le site www.centrenationaldulivre.fr

S'il est retenu par **la Maison des écritures**, l'auteur devra adresser au CNL une demande de Crédit de résidence, fournir un projet d'écriture ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec **la Maison des écritures** au **plus tard le 20 février 2016** (date limite de dépôt) pour la session de mai-juin 2016 du CNL.

L'auteur recevra par la Maison des écritures du fait de son statut d'écrivain résident :

- Soit une somme de 1900 euros bruts par mois de résidence, versée sous la forme de droits d'auteur, pour l'ensemble de sa participation au programme de cette résidence, organisé par l'association, en concertation avec l'auteur.
- Soit la somme de 2000 euros bruts par mois de résidence, versée par le CNL, pour l'ensemble de sa participation au programme de cette résidence, organisé par l'association, en concertation avec l'auteur.

Partenaires

DRAC Centre, Conseil régional du Centre, CICLIC, Conseil départemental d'Indre et Loire, Communauté de communes du Pays de Racan, Ville de Neuvy-le-Roi.

L'organisation de la résidence :

*Durant son séjour, l'auteur participera à certaines des actions et animations menées par **la Maison des écritures** qui lui permettront de faire connaître son œuvre et de contribuer à la mission de sensibilisation à l'écrit menée par celle-ci : interventions scolaires, rencontres, ateliers d'écriture, ateliers d'écriture et de lectures, séance de signatures...*

Les interventions en milieu scolaire et en bibliothèque seront particulièrement privilégiées durant la résidence.

*Au cours de rencontres/débats autour d'un thème choisi conjointement par l'auteur et **la Maison des écritures**, l'auteur résident pourra convier les professionnels du livre de son choix : éditeurs, auteurs, illustrateurs, libraires..., dans la limite de deux personnes.*

Une soirée d'inauguration et de clôture de la résidence seront prévues.

Afin de respecter son temps de création, ces interventions et animations seront regroupées sur des temps définis en concertation avec l'auteur, soit au maximum 30 % du temps de résidence de l'auteur.

Sont à la charge de **la Maison des écritures** :

Un aller et retour de Neuvy-le-Roi au domicile de l'auteur correspondant à l'arrivée et au départ de la résidence,

Un aller et retour de Neuvy-le-Roi au domicile de l'auteur (pour les auteurs résidant en France) durant le temps de résidence,

Un appartement pour la durée de la résidence, l'abonnement internet, le forfait téléphonique « fixe ».

Les déplacements et frais de restauration dans le cadre des interventions.

La prise en charge des invités (frais de déplacements, frais d'hébergement, de restauration, et rémunération forfaitaire).

Sont à la charge de l'auteur :

Ses communications téléphoniques : internationales, surtaxées et « portables ».

Ses déplacements personnels.

Sa restauration.

Convention de Résidence

Une convention de résidence sera établie entre **la Maison des écritures** et l'auteur retenu.

Pièces à fournir impérativement avant le 10 février 2016 :

- Biographie,
- Bibliographie,
- Une photo,
- Deux publications récentes (à compte d'éditeur) qui seront conservées à **la Maison des écritures**,
- Un dossier de presse le plus complet possible,
- Une candidature indiquant : le ou les projet(s) d'écriture, une liste des invités pressentis, les projets qui pourraient être menés et avec quels publics durant la résidence,
- Le questionnaire renseigné le plus précisément possible.

POUR RECEVOIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE, [CONTACTEZ-NOUS !](#)